

Date de dépôt : 30 novembre 2011

Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de M. Eric Le yvraz : In vitation
pour le début des travaux du CEVA

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 18 novembre 2011 le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Mardi 15 novembre 2011, la République est en fête : le colossal chantier du CEVA, projet centenaire et du siècle, est lancé en présence d'une Conseillère fédérale, de hauts fonctionnaires de l'administration suisse et des CFF, des autorités françaises, des élus genevois et voisins, des représentants des institutions internationales. Tout ce monde est heureux de voir enfin se concrétiser ce qui sera l'épine dorsale de la cité de demain.

Or, à la fin des discours, une surprise attend les invités autour du buffet : comme boissons il y a de l'eau, du jus de pomme et du jus d'orange, produit typiquement genevois s'il en est. Pas la moindre goutte de vin, fleuron et fierté de notre agriculture, qu'apprécierait une assistance aussi variée.

Rappelons que l'Etat a son vignoble aux crus délicieux, que sa cave ultramoderne a coûté des millions. Les finances cantonales sont-elles dans une situation si désespérée pour rogner dans la présentation d'un projet à 1,5 milliard ? Pourquoi alors ne pas s'adresser à l'Office de promotion de notre agriculture, l'OPAGE, en lui demandant de bien vouloir mettre quelques bouteilles à disposition (ce que les viticulteurs auraient fait avec plaisir j'en suis sûr) ?

Mais où allons-nous ? Après le haro sur le tabac, plus de vin, la prochaine étape c'est quoi, des femmes voilées ?

Une fois de plus et sûrement sans concertation, quelqu'un prend une décision aberrante et à la limite de l'impolitesse face à nos hôtes (sous-entendu : on vous donne de l'eau de peur que vous n'abusiez du vin), on laisse une image de gens faussement économes, comme disent les Anglais : penny wise, pound foolish. Décidément tout cela nuit à notre image et doit faire rire dans les chaudières, c'est du petit boulot mesquin et sans envergure d'une cité qui veut jouer dans la cour des grands et se conduit en village de province.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat a-t-il signé à la Croix Bleue ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat a confié l'organisation du premier coup de pioche du chantier du CEVA du 15 novembre 2011 à un comité composé de représentants des départements des constructions et des technologies de l'information (DCTI), de l'intérieur et de la mobilité (DIM), de la Chancellerie d'Etat, de la direction de projet CEVA, des CFF et de l'Office fédéral des transports.

Compte tenu du contexte budgétaire de l'Etat de Genève, il a été décidé de limiter le coût de l'opération et de ne pas servir d'alcool à la réception, tout en privilégiant une nourriture chaude et en suffisance.

Pour le surplus, l'emplacement de la cérémonie étant situé dans le périmètre d'un chantier, sous exploitation de trafic ferroviaire, la consommation d'alcool est formellement interdite pendant les heures de travail pour des raisons évidentes de sécurité. Le Conseil d'Etat a ainsi estimé qu'il s'agissait de satisfaire aussi à un comportement conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur.

Enfin, les produits locaux, notamment l'excellent jus de pommes naturel genevois, étaient dignement représentés lors de cette manifestation.

Le Conseil d'Etat a ainsi souhaité faire de cette fête un événement marquant en y conviant très largement les autorités politiques genevoises, vaudoises et de France voisine, et en y invitant la population. Quelque 1500 personnes ont ainsi assisté à l'événement. Le public était manifestement fort réjoui par celui-ci et n'avait ainsi pas besoin de produits alcoolisés pour faire la fête.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER